

La Fête des maires, c'est toute l'année!

Nous poursuivons notre rubrique consacrée aux maires des 45 communes genevoises – qui se panachera bientôt avec des syndics, des présidents et des maires de Romandie. Départ vers Gy, commune la moins peuplée du canton avec environ 490 habitants (soit 1,5 habitant par hectare!), dénommés les Gytanes et les Gytans. Son maire, Antoine Cornut (AGYR) répond à nos questions.

Antoine Cornut, maire de Gy

Conserver le caractère rural de la commune

- En tant que commune possédant de vastes surfaces boisées et agricoles, quels sont les principaux défis urbanistiques auxquels vous devez faire face?

- Contrairement aux idées reçues, la commune de Gy est plus grande que Carouge, Onex et Chêne-Bourg (cette dernière est la plus petite du canton en surface). Quelques chiffres: Gy s'étend sur plus de 300 hectares, dont 28 dédiés à l'habitat et 87 à l'agriculture; 97 hectares sont des forêts. L'habitat à Gy est constitué à 71% de maisons individuelles; cependant, nous assistons depuis quelques années au développement d'habitat collectif avec la densification voulue par le canton. Situé en zone 4B protégée, le village de Gy voit donc «pousser» de petits immeubles villageois. A court terme, ce sont près de 60 appartements qui seront disponibles, accueillant environ 130 nouveaux habitants. Ce chiffre - bien que faible en valeur absolue - représente une augmentation de plus de 25% de notre population. Il conviendra donc de bien intégrer ces arrivants. Le défi sera, dans un premier temps, d'adapter nos infrastructures communales, notamment l'école. Actuellement, nous possédons deux classes à double degré (1-2p et 3-4p). Nos enfants se rendent ensuite à Presinge (de la 5p à la 8p). Il faut préciser que les élèves de Presinge font le chemin inverse. Nos deux communes sont reliées par un transport en minibus le matin, à midi et en fin d'après-midi.

- Comment gérer ces développements?

- Avec l'augmentation de la population, la salle du Conseil municipal sera amenée à accueillir deux nouveaux conseillers communaux. Une réflexion sur le bâtiment de la Mairie devra être entamée. Il faut savoir que la commune de Gy n'est pas propriétaire de sa Mairie et la loue à la Société de Laiterie locale. Seul le bureau de l'Exécutif est propriété de la commune. En termes de mobilité, nous avons la chance de posséder une ligne de transport public extrêmement performante avec 47 bus quotidiens qui nous emmènent à Rive en 35 minutes. Nous espérons, à moyen terme, une liaison directe avec Vézenaz, qui constitue notre «pôle régional», puisque doté de nombreux commerces et services.

- Tout comme Jussy, Gy dispose de forêts propices à la promenade. Que peut-on y trouver en termes de biodiversité?

- Il faut noter qu'une partie des Bois de Jussy sont en fait les «Bois de Gy». Gy possède un site naturel d'importance nationale pour la reproduction des batraciens avec les Prés-de-Villette. Il existe en outre un site exceptionnel au nord des Bois de Jussy: les Prés Bordon. Pour limiter les risques d'inondation de parcelles agricoles, trois étangs ont été réalisés par l'Etat de Genève au début des années 1970 sur des parcelles anciennement déboisées et exploitées par l'agriculture. Dès 2009, des travaux de



COMMUNE DE GY

Antoine Cornut.

renaturation ont permis de valoriser ces étangs et leurs zones humides adjacentes. Ces bois sont très prisés les week-ends et réservent de belles promenades, tant à vélo qu'à pied. Afin de préserver ces sites naturels, les communes de la Seymaz viennent d'engager trois gardes ruraux.

- Quelle orientation votre parti (AGYR) souhaite donner à la commune?

- L'Exécutif de la commune de Gy n'appartient à aucun parti politique. Il en est de même pour le Conseil municipal. Il n'y a



Vastes surfaces boisées et agricoles.

donc pas de parti «AGYR»: il s'agissait uniquement d'un nom de liste pour être élu. Le nom des listes des élections communales fait toujours l'objet de jeux de mots. Il faut dire que le nom de notre commune s'y prête bien (Gy vis Gy vais, Energy, etc.). Avec moins de 800 habitants, l'Exécutif fonctionne sous le régime d'un maire et de deux adjoints (Magali Ouedraogo et Danièle Yakoïubian). Je suis donc maire jusqu'en 2025. A partir de cette date, tous les Exécutifs genevois fonctionneront de la même manière, à savoir trois conseillers administratifs avec une charge de maire tournant chaque année au 1^{er} juin.

- Quels sont vos projets à plus ou moins long terme?

- Actuellement, nous sommes occupés par la création d'un local pour le parascolaire, qui devrait être opérationnel avant la fin de l'année. En effet, chaque jour, plus de 30 enfants mangent au restaurant scolaire. La nécessité d'avoir un local dédié s'est imposée. D'un point de vue général, notre préoc-

cupation est de bien accueillir les nouveaux habitants et de maintenir un cadre de vie agréable. Il ne faut en aucun cas que Gy se transforme en mini-cité dortoir! Nous souhaitons conserver le caractère rural de la commune, malgré les onze petits kilomètres qui nous séparent du centre-ville de Genève. Actuellement, nous n'avons pas de projet spécifique en matière de construction publique. Nous amortissons encore la construction de deux immeubles comprenant une vingtaine de logements. De plus, il faut savoir que les réserves foncières constructibles en main de la Commune sont peu importantes; le terrain de loisirs (foot, pétanque, ping-pong, aire de jeux) en fait partie et constitue un véritable liant pour les habitants. Il aura une place d'importance, car nos nouveaux résidents ne disposeront pas de jardin. Nous nous efforçons également de proposer des manifestations culturelles de tout ordre. Ces événements favorisent les rencontres et encouragent à participer à la vie communale. Nous souhaitons également profiter

de synergies intercommunales, notamment avec notre groupe Seymaz-Région; l'objectif est de trouver des pistes d'économie et d'efficacité, avec la mise en commun de certaines ressources ou de matériel. A noter enfin que nous effectuons des travaux d'aménagement au cimetière de Gy, portant notamment sur l'installation de nouveaux caveaux*.

- Comment intégrez-vous ces divers investissements dans votre budget communal?

- Si notre commune est fortement endettée, il s'agit de «bonnes dettes»; en effet, elles sont liées à des investissements immobiliers qui nous rapportent des revenus non négligeables. Gy, malgré sa taille modeste, fait partie des communes contributrices à la péréquation intercommunale. Son budget est à l'équilibre. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE STEIN**

(*) Caveaux de petite taille, généralement destinés à recevoir des urnes funéraires.